

**Champ(s) de formation Champ de formation Sciences et
Agrosciences**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Champ de formation Sciences et Agrosciences. 2017, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02026622

HAL Id: hceres-02026622

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026622>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport

Champ de formations Sciences et agrosciences

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Daniel Richard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ de formations *Sciences et agrosociences* de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) regroupe cinq licences, deux licences professionnelles (LP), et deux masters, soit près du tiers des effectifs étudiants de l'UAPV. Cet ensemble de formations est complété par des formations en cohabilitation (deux masters avec Aix-Marseille Université, un master avec l'Université de la Rochelle et une LP avec le Conservatoire national des arts et métiers, CNAM). Ce champ présente une forte cohérence tout en ayant un large spectre disciplinaire en licence, avec un objectif essentiellement de poursuite d'étude en master à l'UAPV ou au sein du site Aix-Marseille. Cette position est défendue comme la nécessité pour l'UAPV de jouer un rôle moteur dans le développement socio-économique du territoire caractérisé par le plus faible taux de diplômés de l'enseignement supérieur en France, un taux de chômage élevé, et l'accueil d'un public défavorisé (52 % d'étudiants boursiers en licence, une mobilité limitée).

Ce champ constitue l'un des deux axes identitaires (« Agro&sciences » et « Culture, patrimoine, sociétés numériques ») qui structurent l'établissement. Il lui donne une visibilité dans le paysage universitaire régional, national et international. Cette cohérence du champ *Sciences et agrosociences* se retrouve dans la localisation géographique du Campus Jean-Henri Fabre au sein du Technopôle AGROPARC, à Avignon, qui regroupe l'ensemble du pôle Sciences et agrosociences (i.e. formations, laboratoires, bibliothèque universitaire) avec l'unité de formation, de recherche et d'insertion professionnelle (UFR-ip) Sciences technologie santé (STS), et les grands acteurs de la recherche et des acteurs économiques en agrosociences. On y trouve notamment l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), le pôle de compétitivité Terralia (réseau socio-professionnel de la filière alimentaire), la Fédération régionale des industries agroalimentaires (FRIAA), le Centre d'enseignement et de recherche en informatique (CERI), mais également l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Avignon, et les différents centres de transfert de technologie (Centre régional d'innovation et de transfert de technologies (CRITT) agroalimentaires, le Centre de ressources de techniques avancées (CRTA), le Centre technique de la conservation des produits agricoles (CTCPA), et le Centre technique au service de la filière fruits et légumes (CTIFL)). Notons également la structure fédérative de recherche TERSYS (regroupement de laboratoires de l'UFR ip-Sciences et du centre INRA), l'école doctorale 536 *Agrosociences et sciences*, ainsi que le campus des métiers et des qualifications des agrosociences, de l'agroalimentaire et de l'alimentation (Campus 3A) labellisé en 2015 et piloté par l'UAPV (regroupement de 150 formations dans la filière alimentaire). Les formations licence *Sciences de la vie et de la terre* et la licence *Physique-chimie* qui conduisent aux différents parcours du master *Agrosociences (Gestion de la qualité des productions végétales ; Hydrogéologie, sol et environnement et Produits de Consommation Alimentaire)* sont labellisées CMI (cursus master ingénierie) par le réseau FIGURE (formation à l'ingénierie par des universités de recherche).

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Le champ de formations *Sciences et agrosociences* de l'UAPV regroupe cinq licences (*Informatique, Mathématiques, Physique-chimie (PC), Sciences de la vie et de la terre (SVT), Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)*), deux LP (*Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable (MEEDD), Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE)*), et deux masters (*Agrosociences, Informatique*). Cet ensemble de formations est complété par des formations en cohabilitation avec i) Aix-Marseille Université (AMU) - master *Chimie* et master *STAPS* (ce dernier est cohabilité également avec les universités de Toulon, Nice et Montpellier), ii) l'Université de La Rochelle - master *Sciences et technologie de l'information et de la communication*, iii) le CNAM - LP *Coordinateur technique pour les installations électriques*. Il intègre également en champ secondaire deux LP de l'IUT (LP *Commerce et distribution* parcours *Produits agricoles et agroalimentaires, agrofournitures à l'international* ; LP *Industries agro-alimentaires : gestion, production et valorisation*) et le master *Management, commerce international*.

Les masters *Chimie* et *STAPS* permettent notamment aux étudiants de licence de l'UAPV de poursuivre leur cursus. En ce qui concerne le master *Chimie*, trois parcours sont proposés qui ouvrent eux-mêmes sur cinq spécialités de deuxième année de master (M2) différentes. Les étudiants de l'UAPV peuvent suivre la première année de master (M1) à Avignon,

mais le dossier est incomplet concernant les parcours proposés et la cohérence des enseignements entre ceux dispensés à l'UAPV et à AMU.

Dans la mesure où il n'y a pas de poursuite en M2 possible à l'UAPV, il est regrettable que le dossier ne renseigne pas sur le devenir des étudiants. Des indicateurs quantitatifs (flux, taux de réussite, suivi des diplômés, enseignements mutualisés, etc.) permettraient d'appréhender la valeur ajoutée de cette cohabilitation. Les taux de réussite beaucoup plus faibles enregistrés à l'UAPV, comparativement à ceux obtenus à AMU, demanderaient une analyse particulière que les éléments du dossier ne permettent pas. Le master *STAPS* « Grand Sud » associe, sous la forme d'une cohabilitation, cinq universités du sud de la France (universités d'Aix-Marseille, de Montpellier, d'Avignon, de Toulon et de Nice). Il est composé de 6 spécialités et 14 parcours. Les effectifs étudiants issus de l'UAPV ne sont pas précisés dans le dossier. Au vu des informations lacunaires du dossier, il serait judicieux de renforcer la gouvernance de ce master au premier échelon (périmètre de la mention) afin d'éviter l'éclatement et de s'assurer d'une différenciation limitée inter-spécialités ou inter-sites. Ceci permettrait également certaines améliorations en termes de coordination, de mutualisation des enseignements, de passerelles entre les spécialités, de suivi des étudiants du L3 (troisième année de licence) au M2, et globalement améliorerait la cohérence d'ensemble qui aujourd'hui fait défaut.

Ce champ offre une forte cohérence et un large spectre disciplinaire en licence, avec un objectif essentiellement de poursuite d'étude en master à l'UAPV ou au sein du site Aix-Marseille, voire au niveau national. Il apparaît que les thématiques agrosociences (dont *PC*, *SVT*), *STAPS*, et informatique occupent une place particulièrement aboutie dans le champ *Sciences et agrosociences* en proposant une offre de formation sur le même campus ou site, adossée à des laboratoires de recherche reconnus et un ensemble de structures professionnelles locales et régionales. Ceci concerne particulièrement les licences *PC* et *SVT*, le master *Agrosociences* et la LP *QHSSE*. La licence *Informatique* et le master *Informatique*, logiquement dans ce champ par leur discipline scientifique, peuvent s'appuyer sur le CERI, tandis que la licence *STAPS* est adossée au laboratoire de physiologie des adaptations cardiovasculaires à l'exercice (Jeune Equipe 2426), intégré à l'école doctorale 536 *Agrosociences et sciences*.

Les objectifs de formation sont globalement en adéquation avec les métiers visés. On note cependant que l'objectif prioritaire que constitue, pour les licences, la poursuite d'étude en master, clairement affiché par l'UAPV, ne conduit pas toujours à une pleine mobilisation des équipes pédagogiques vers un objectif d'insertion professionnelle des diplômés à l'issue de la troisième année de licence. Néanmoins, pour la licence *STAPS*, pour la licence *Informatique* avec une licence troisième année en alternance devant encore être développée, et pour les LP, un ensemble d'unités d'enseignement (UE) dédiées à la professionnalisation existe.

L'organisation des formations est également cohérente avec une progressivité dans l'acquisition des connaissances et accessoirement des compétences (pour lesquelles les outils d'évaluation ne sont pas pleinement opérationnels voire inexistantes). Les parcours correspondent globalement à une logique de spécialisation en L3 pour l'ensemble des licences. Au niveau des masters, la logique de progressivité est assez présente pour la mention *Agrosociences*, inexistante pour la mention *Informatique* avec deux parcours disjoints. Des régimes spéciaux d'étude et l'accueil des étudiants en situation de handicap sont également proposés mais le nombre d'étudiants bénéficiant de ces régimes spéciaux n'est pas mentionné dans les dossiers, ce qui ne permet pas d'apprécier leur sollicitation.

Toutes les formations du champ disposent, ou ont noué, avec les milieux socio-professionnels des liens étroits, excepté la licence *Mathématiques*. Les formations licence et master entrent logiquement dans l'axe identitaire *Agrosociences* de l'UAPV, avec parfois des concurrences au niveau du site Aix-Marseille (notamment les licences *Informatique*, *Mathématiques*, *PC*, *SVT*, *STAPS*, la LP *QHSSE* et le master *Informatique*), mais qui ne semblent pas mettre en péril leur pérennité au regard du bassin de recrutement très local de l'UAPV.

Les équipes pédagogiques sont diversifiées, mêlant enseignants-chercheurs des laboratoires environnants et des intervenants issus du monde professionnel. Les rôles assignés au sein de ces équipes sont globalement bien explicités dans les dossiers. Cependant, certaines formations se démarquent négativement, notamment la licence *PC* parcours *Chimie* qui n'intègre aucun intervenant professionnel, et surtout la LP *MEEDD* pour laquelle seulement 17 % du contenu pédagogique est assuré par des professionnels du cœur de métier. *A contrario*, la LP *QHSSE* apparaît fortement déconnectée du monde universitaire (les enseignants de l'UAPV assurent 20 % des enseignements seulement) sans aucun cours dans les locaux de l'université.

Les effectifs annoncés montrent que les formations de l'UAPV permettent de couvrir les attentes au niveau local de manière satisfaisante. Le flux d'étudiants en licence *Mathématiques* paraît faible au regard du nombre de parcours proposés, ainsi qu'en licence *PC* parcours *Chimie* qui est amené à ne pas ouvrir certaines années l'option *Agro-Cosméto Parfums*. Les taux de réussite de certaines formations sont particulièrement faibles, notamment pour la première année de licence (L1) *SVT*, la L1 *STAPS*, et la L2 *Informatique*, et ce malgré les dispositifs d'aide à la réussite dans le cadre du plan réussite en licence (PRL). Un diplôme universitaire (DU) d'opérateur de production polyvalent, permet aux étudiants en situation de décrochage au premier semestre de L1 (toutes mentions) de se réorienter vers une autre formation du campus 3A, mais aucune donnée n'est fournie dans le dossier concernant les effectifs et publics réellement concernés. La LP

MEEDD présente également un taux de réussite en constante baisse (58 % en 2014) qui interroge d'autant plus qu'aucun dispositif d'aide à la réussite des étudiants n'a été mis en place.

De manière générale, il est difficile de juger de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'étude après licence, les dossiers ne donnant que très peu ou pas d'informations ni qualitatives ni quantitatives. Le suivi des diplômés par l'enquête menée par la maison de l'orientation et de l'insertion (MOI) de l'université permet de suivre les diplômés 30 mois après l'obtention du diplôme. Cette enquête ne concerne que les masters et les LP. Les taux de réponses restent assez faibles cependant et ne permettent pas un réel pilotage des formations tant du point de vue insertion que poursuite d'étude. On note cependant des taux de poursuite en doctorat très faible. On constate également un taux de réponse à cette enquête pour la LP *MEEDD* inférieur à 38 %, ce qui semble très faible pour une formation à l'effectif limité. Par ailleurs, un taux de poursuite d'étude très élevé (56 %) est observé pour la LP *QHSSE*. Lorsque certaines formations mettent en place leur propre suivi (avec plus ou moins d'efficacité), on constate que l'insertion professionnelle à l'issue de la L3 est très faible.

L'ensemble des licences (hors LP) et masters bénéficie d'un environnement recherche et R&D (recherche et développement) très dense et de qualité au sein d'AGROPARC et au niveau régional. Réciproquement, les équipes de recherche sont très impliquées dans les formations avec de nombreux intervenants issus de l'INRA et du CERI. Les LP échappent à cette logique, axées sur des liens forts et aboutis avec les milieux professionnels concernés. En partenariat avec la maison de la recherche de l'université, la programmation d'événements de vulgarisation scientifique, fédérant les différentes formations (fête de la science, conférences dans le cadre des midisciences) permet également d'instaurer un outil de culture à la recherche pour les étudiants qui le souhaitent.

La place de la professionnalisation au sein de l'UAPV revêt des aspects différenciés d'une formation à l'autre. Les modules d'insertion professionnelle mis en place par la MOI sont des enseignements transversaux imposés dans toutes les maquettes de licence générale, et sont également proposés dans le cadre des masters. Les LP n'intègrent pas ces enseignements transversaux, qui sont compensés par des interactions accrues avec les milieux professionnels (intervenants extérieurs, alternance, etc.). Toutes les formations intègrent des stages, mais leur durée est si courte dans certaines formations que leur utilité en devient questionable (licence *Mathématiques*, licence *Informatique*). Par ailleurs, les modalités d'évaluation de ces expériences professionnelles ne sont pas suffisamment décrites dans les dossiers, et la licence *PC* présente des problèmes d'équité d'évaluation entre étudiants qui peuvent choisir leur mode d'évaluation. Les compétences professionnelles sont bien décrites dans les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et les suppléments au diplôme, mais excepté les licences *PC* et *STAPS* et le master *Agrosciences*, les formations n'ont pas mis en place d'outils de suivi des compétences professionnelles. En complément des stages, les projets pourraient permettre de participer à la professionnalisation, mais la pédagogie par projet est assez peu présente. Pour la LP *QHSSE*, le projet tuteuré ne constitue pas une UE disjointe du stage, ce qui constitue un manquement à l'arrêté de 1999.

L'UAPV a mis en place une coordination des relations internationales au sein de l'UFR-ip STS en collaboration avec la maison de l'international de l'université en vue de favoriser les échanges entrants et sortants des étudiants de la composante. Malgré ce dispositif, les échanges restent très limités, y compris en master. On notera également, contrairement aux autres formations, que la LP *QHSSE* n'intègre pas dans sa maquette pédagogique d'enseignement en langues.

L'évaluation des formations prend généralement la forme du contrôle continu. Les étudiants sont informés, en début de formation, des modalités de contrôle des connaissances. Toutefois, la licence *SVT* et le master *Agrosciences* ne présentent pas, dans leurs dossiers, ces modalités de contrôle des connaissances, ni les moyens de mise à disposition aux étudiants. Il apparaît donc difficile d'exprimer un avis sur les modalités d'évaluation des étudiants pour ces deux formations. Les formations du champ sont accessibles en validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis professionnels (VAP) mais manquent de lisibilité en termes d'effectifs concernés. L'usage du numérique se développe avec la mise en place d'un environnement numérique de travail (ENT), d'une plateforme pédagogique disponible pour dépôts de documents, d'une plateforme vidéo pour l'apprentissage en ligne et de la certification informatique internet (C2I) si les étudiants complètent leur formation par l'UE d'ouverture correspondante. Certaines formations sont labellisées, par l'université, « technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement » (TICE).

Si le dossier champ explicite la procédure d'autoévaluation de manière précise, aucun des dossiers formation n'a jugé utile de rappeler en quelques lignes comment l'autoévaluation avait été menée au sein de son équipe pédagogique. De même, l'évaluation des enseignements par les étudiants est inexistante au sein du champ *Sciences et agrosciences* de l'UAPV, ce malgré les remarques déjà faites lors de la précédente évaluation AERES et les réponses apportées alors par l'UAPV. La LP *QHSSE* se démarque par l'absence d'un conseil de perfectionnement. Les autres formations font état d'un tel dispositif mais mis en action très récemment ce qui ne permet pas de pouvoir pleinement juger de son efficacité, d'autant moins que certains indicateurs sont manquants (insertion professionnelle, suivi des diplômés, évaluation des

enseignements). De manière générale, le suivi des diplômés et de l'insertion professionnelle devrait être au cœur des actions de l'UAPV pour se doter d'indicateurs de pilotage.

Points d'attention

Les deux LP du champ *Sciences et agrosociétés* se distinguent particulièrement avec un ensemble de difficultés qu'il conviendrait de corriger.

La LP *QHSSE* apparaît comme fortement déconnectée du monde universitaire, tant en matière de pilotage que d'intervenants universitaires et de localisation des cours. Un conseil de perfectionnement diversifié, intégrant des universitaires et des professionnels, devrait être mis en place pour assurer un pilotage de la formation, et permettrait d'analyser l'opportunité d'augmenter dans la maquette pédagogique l'intervention d'universitaires, ainsi que les possibilités de localiser certains cours sur le site de l'UAPV. Un dispositif ou une passerelle spécifique serait à mettre en place afin de réorienter ou d'accueillir les étudiants n'ayant pas trouvé de contrat de professionnalisation fin octobre, le dossier ne précisant par ailleurs pas le devenir de cette population. Il serait souhaitable d'analyser les raisons du taux de poursuite d'études élevé pour une LP (56 %), et d'envisager un dispositif d'accompagnement de l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel. L'évaluation des enseignements par les étudiants serait également une nécessité pour que le conseil de perfectionnement puisse pleinement jouer son rôle. Enfin, il serait intéressant de clarifier les interactions avec la LP *Management sécurité gestion des risques* de l'UFR de droit économie gestion au sein de l'UAPV.

La LP *MEEDD* devrait réfléchir à augmenter la part des professionnels dans l'enseignement du cœur de métier (qui ne représentent que 17 %), malgré un lien bien construit avec le monde professionnel, et à rééquilibrer l'équipe pédagogique qui présente une forte proportion d'enseignants du lycée d'accueil (57 %) comparée aux universitaires (19 %). Le conseil de perfectionnement devrait pleinement jouer son rôle en se dotant d'indicateurs de pilotage, comme un suivi des diplômés amélioré permettant d'élever le taux de réponse, ou la mise à disposition d'outils pour l'évaluation des enseignements par les étudiants. Il serait souhaitable d'analyser les raisons de la baisse régulière du taux de réussite depuis 2012 et d'envisager un dispositif d'accompagnement de l'étudiant dans l'élaboration de son projet professionnel. Enfin, il conviendrait de diversifier les profils des étudiants recrutés et inciter à l'utilisation des outils numériques proposés par l'université.

Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ *Sciences et agrosociétés* de l'UAPV est un axe thématique majeur, clairement identifié à l'échelle du site et de la région, avec le technopôle régional d'Avignon et de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur (AGROPARC), qui regroupe un ensemble d'acteurs industriels et institutionnels pour les thématiques agrosociétés ou informatique. L'offre de formation est cohérente, notamment en proposant deux thématiques structurantes, agrosociétés et informatique, permettant une offre complète LMD (licence-master-doctorat) en lien avec un environnement recherche et R&D internationalement reconnu. Le taux de poursuite en doctorat reste très faible cependant, au regard des synergies disponibles sur le site AGROPARC.

La reconnaissance de certaines équipes de recherche à l'international, et les liens forts qui existent avec certains groupes industriels, devraient permettre aux formations concernées par le champ d'augmenter leur attractivité à l'international qui reste assez faible à l'heure actuelle, et ce, malgré les différents accords ou conventions de partenariats signés. Cette visibilité forte en agrosociétés et informatique est moindre pour les autres formations du champ au niveau licence (mathématiques, physique-chimie, STAPS) ; ces dernières ont, dès lors, un objectif de proximité tenant compte du contexte socio-économique local, et par là-même nécessaire. Les cohabilitations de certains diplômes permettent une poursuite d'étude au niveau master dans les domaines chimie et STAPS, mais le manque d'indicateurs et l'information parcellaire ne permettent pas de juger qualitativement et quantitativement des interactions entre acteurs.

Il demeure étonnant, dans ce contexte très favorable aux synergies formation/insertion professionnelle, qu'il n'y ait pas de stratégie plus orientée vers l'insertion professionnelle au niveau des licences générales dont l'objectif demeure trop centré sur la poursuite d'études. L'insertion à l'issue du master *Agrosociétés* démontre un niveau du premier emploi au-dessous du niveau de formation (que les parcours *CMI* labellisés *FIGURE* devraient en partie corriger, mais qui concernent de faibles effectifs et qu'il conviendra de développer), et donc l'existence d'une offre d'emplois au niveau cadre intermédiaire. Ce relatif manque d'intérêt pour l'insertion professionnelle se retrouve par ailleurs dans la définition

du périmètre du champ *Sciences et agrosociétés* puisque l'ensemble de l'offre de l'université n'a pas été intégrée dans le champ. Même si elles ne sont pas évaluées par le HCERES, les formations de l'IUT, notamment les diplômes universitaires de technologie (DUT) *Génie biologique* d'une part, *Statistique et informatique décisionnelle* d'autre part, devraient être répertoriées. La LP *e-Commerce marketing numérique (e-CMN)* de l'IUT aurait pu être mentionnée en tant que champ secondaire *Sciences et agrosociétés* également à l'instar du master *Management, commerce international*.

Dans le cadre du processus d'autoévaluation, un comité de suivi dédié a été mis en place au niveau de l'université, et des comités de rédaction à l'échelle de chaque mention. Suite à la précédente évaluation AERES, l'UAPV a effectivement su donner des lignes structurantes en matière de coordination (modalités de contrôle des connaissances, TICE, architecture des licences, structure des composantes, stratégie dans le domaine de l'insertion professionnelle et de la formation permanente) et de mutualisation (notamment en début de cursus licence avec des enseignements de tronc commun, UE d'ouverture et UE transversales). Il est de fait surprenant que l'analyse des dossiers formations conduise à des conclusions relativement similaires à l'évaluation précédente pour une majorité d'entre-elles, tant du point de vue des éléments factuels présentés que pour certains points faibles soulignés (modalités d'évaluation des projets et des stages, évaluation de la formation par les étudiants, modalités de contrôle des connaissances et mise à disposition du master *Agrosociétés*, apprentis en L3 *Informatique*, manque d'indicateurs de pilotage, etc.).

Recommandations :

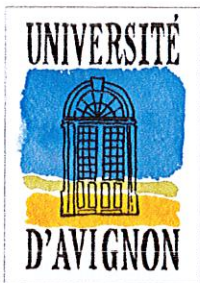
La capacité de coordination entre les instances dirigeantes de l'université et l'UFR-ip STS et le pilotage des formations pourraient être améliorés en prenant en compte l'autoévaluation et l'évaluation des formations comme indicateurs de progression, non seulement au niveau de l'université comme cela a été fait après la précédente évaluation, mais également au niveau de la composante et des équipes pédagogiques.

Une réflexion sur les objectifs des licences générales pourrait être menée pour mieux connaître les possibilités d'insertion professionnelle à l'issue de la L3 ou en liaison avec des LP logiquement construites sur les pôles agrosociétés et informatique. Au niveau des LP, cette réflexion devrait être garante du cadrage national du diplôme.

L'UAPV devrait réfléchir à améliorer les dispositifs de suivi des diplômés afin d'obtenir des taux de réponse significatifs aux enquêtes, et les conseils de perfectionnement devraient pouvoir disposer de ces informations pour permettre un réel pilotage. Une analyse de l'adéquation entre les emplois occupés et les métiers visés par les formations serait nécessaire.

Le champ de formations *Sciences et agrosociétés* gagnerait à coordonner et réaliser un travail de fond sur les dispositifs de suivi de l'acquisition des compétences (portefeuille d'expériences et de compétences, formalisation des compétences à acquérir lors des périodes en entreprise notamment pour les alternants, retour d'expérience après période en entreprise, etc.). Le dispositif d'accompagnement des étudiants dans le suivi de l'acquisition de leurs compétences mis en place en licence *PC* et master *Agrosociétés* pourrait être généralisé à l'ensemble de l'UFR-ip STS. Les stages sont des expériences permettant la maturation du projet de l'étudiant, mais également concourant à l'insertion professionnelle. Leur durée et leur méthodologie d'évaluation devraient être cohérentes avec un tel objectif.

Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>>

Présidence
Direction Générale des Services

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de
Vaucluse

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur – HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département d'évaluation des formations

Avignon, 27 avril 2017

V/Réf. : DEF-FO180014180 Champ de formation « Sciences et Agrosociétés »

N/Réf. : PhP/JD – 2017-118

**Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation du champ de formation
« Sciences et Agrosociétés », établi par l'HCERES.**

L'université d'Avignon tient tout d'abord à remercier les experts du HCERES pour leurs remarques constructives et pertinentes à propos de ce champ de formations. Nous partageons l'ensemble des recommandations du comité d'expertise et nous allons mettre en place un certain nombre d'actions permettant de les mettre en œuvre.

Nous souhaitons répondre toutefois aux experts du HCERES sur les conclusions et remarques effectuées afin d'apporter quelques précisions nécessaires à l'évaluation globale des formations de ce champ de formations.

L'HCERES souligne à juste titre que certaines formations de licence ne sont pas suffisamment préoccupées par l'insertion professionnelle de leurs diplômés de licence et privilégient essentiellement leur intégration à des masters. La remarque devient tout à fait juste dans un contexte de sélection générale à l'entrée en 1^{ère} année de master. La présidence de l'université d'Avignon s'est donnée pour objectif dans les deux prochaines années de transformer totalement l'architecture de la licence en offrant la possibilité d'orienter leur contenu pédagogique vers la professionnalisation et l'entrepreneuriat dès la 2^{ème} année. Cette transformation des licences doit être à l'œuvre dans l'ensemble des formations de licence LMD

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Présidence
Direction Générale des Services
Campus Hannah-Arendt
Site Centre-Ville

74 rue Louis Pasteur – Case 1
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. + 33 (0)4 90 16 25 25
Fax. + 33 (0)4 90 16 25 20
<http://www.univ-avignon.fr>

de l'établissement. L'UAPV réfléchit également à la mise en place d'une licence en 4 ans dans laquelle un DU d'entrepreneuriat pourrait être inséré.

Des remarques sur l'évaluation des compétences qui n'a pas été complètement intégrée par les équipes pédagogiques apparaissent également dans le rapport sur ce champ de formations. La situation pourra être grandement améliorée dans le cadre de cette transformation et de cette professionnalisation des diplômes de licence. L'UAPV est, de plus, engagée dans le pilotage d'un campus des métiers et des qualifications en agrosciences, agroalimentaire et alimentation (campus 3A) en partenariat très étroit avec les organisations professionnelles de la filière alimentaire. Ce partenariat doit être un élément très puissant d'aide à la construction de ces nouvelles licences avec une approche compétence qui ne pourra être mise en place efficacement sans ces relations très resserrées avec les entreprises. Pour rappel, le pilotage du campus 3A est assuré par le vice-président délégué à l'insertion professionnelle de notre université.

Cette transformation drastique de la licence LMD représente un moyen important d'améliorer sensiblement la réussite des étudiants. L'UAPV accueille un nombre important d'étudiants en situation de décrochage et d'échec. Malgré tous les efforts consentis par l'université en matière d'encadrement, d'organisation du contrôle continu, les résultats s'avèrent peu concluants. L'objectif de notre université est de permettre une réorientation active des étudiants en situation d'échec en travaillant avec les centres de formations du campus 3A. La création d'un DU « Opérateur Polyvalent de Production » participe de cette volonté de réorientation de ces publics. Les données précises n'ont pas encore pu être apportées aux experts du HCERES, cette formation est de création récente et vient cette année d'être étendue, des partenariats de l'industrie agro-alimentaires vers une offre industrielle plus large permettant d'améliorer l'attractivité de ce diplôme.

L'HCERES note également la difficulté d'obtenir des informations fiables sur le devenir des étudiants de licence. C'est la Maison de l'Orientation et de l'Insertion qui s'occupe de ces enquêtes de suivi mais elle s'est focalisée sur les publics des LP et des masters. Le travail de suivi de ces étudiants de licence doit se faire en partenariat avec le service de la scolarité qui sera chargé à partir de septembre prochain de suivre les transferts de dossier scolaire vers les autres universités afin de réunir les informations indispensables sur les capacités d'intégration et de réussite de nos étudiants en master dans d'autres universités.

Certaines licences professionnelles de ce champ apparaissent comme déconnectées du monde universitaire ou n'intégrant pas suffisamment de professionnels. Les équipes pédagogiques ont profité du processus d'évaluation pour anticiper les remarques de l'HCERES. Les réponses des équipes pédagogiques répondent donc à ces remarques par des dispositifs en cours de mise en place ou prévus dans les maquettes de la future offre de formation. Des remarques ont également été faites sur l'absence de modalités de contrôle des connaissances pour certaines formations. Celle-ci sont obligatoires depuis la rentrée 2016-2017 et approuvées par la commission formation en début d'année universitaire. Cette absence ne peut donc relever que d'un oubli des équipes pédagogiques.

Il est souligné le peu de mobilité internationale des étudiants de l'université d'Avignon. Nous sommes conscients des difficultés dans ce domaine. Elles sont liées essentiellement au profil social particulier de nos étudiants. Les aides financières apportées par le programme ERASMUS ne sont plus suffisantes pour bon nombre d'étudiants dont les familles se montent incapables de verser le supplément d'aide indispensable à leur hébergement à l'étranger.

L'HCERES précise que l'évaluation des enseignements par les étudiants est inexistante au sein de ce champ de formation. Cette affirmation est fautive. Il existe sur l'environnement numérique de travail des outils permettant l'évaluation en ligne des formations mais ceux-ci ne sont pas systématiquement utilisés par les équipes pédagogiques qui leur préfèrent de beaucoup des évaluations sous format papier qui permettent un taux de réponse plus important des étudiants.

L'UAPV va obliger en revanche les équipes pédagogiques à un vrai travail d'analyse des réponses des étudiants en conseil de perfectionnement puis plus largement par les conseils de perfectionnement des composantes. Des remarques négatives sur deux formations co-habilitées avec Aix-Marseille Université appellent également une réponse.

Le master chimie supporte un certain nombre de critiques qui ne sont pas complètement justifiées. Il est en effet fait le reproche de taux de réussite en M2 plus faibles que pour les étudiants formés à Marseille. Ceci ne reflète pas la réalité statistique observée, les taux de réussite apparaissent comme étant parfaitement équivalents sur les deux sites. Leur poursuite d'étude en doctorat semble également identique. Il est cependant clair que le recrutement étudiant dans ce master est défaillant, notamment vis-à-vis des étudiants de la licence de chimie. L'ouverture en 2018 de ce master à l'université d'Avignon pose donc, de ce point de vue, légitimement question.

En ce qui concerne le master STAPS grand sud, l'HCERES souligne à juste titre les difficultés de coordination d'un master regroupant des universités géographiquement très éloignées (de Nice à Montpellier). Le futur master STAPS ne reposera plus pour la prochaine accréditation que sur les universités de l'association Aix-Marseille-Provence-Méditerranée : AMU, Toulon et Avignon. Cela permettra d'améliorer le pilotage de ce master.

Enfin, l'HCERES reproche aux formations de ce champ de ne pas avoir pris en compte certaines remarques et recommandations de la précédente évaluation. Cette observation tout à fait justifiée avait en effet déjà été identifiée par la direction de l'établissement et cela nous amène à mettre en place un suivi systématique de la qualité des formations à partir de la rentrée 2017. Plus globalement, la mise en place d'un pilotage resserré des formations par un comité de suivi du processus qualité au sein de l'établissement (émanation de la commission de la formation et de la vie universitaire) permettra la prise en compte des remarques des évaluateurs pour chaque formation. Des indicateurs de qualité, construits à partir des rapports émis par l'HCERES pour chaque formation, permettront un suivi annualisé de la progression de la qualité des formations

et des points d'attention relevés par les évaluateurs. Ces indicateurs seront suivis par les conseils de perfectionnement de formation, de composante et le comité de suivi qualité de l'établissement.

Philippe ELLERKAMP

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Ellerkamp', positioned below the printed name.